



Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Allemand en France

# Alerte !

## L'enseignement et l'apprentissage de l'allemand en danger

Aidez-nous à convaincre la Ministre de l'Education  
des graves **dangers** que sa **réforme** fait peser sur l'allemand  
et à terme sur tout le franco-allemand !

Signez la **pétition** en ligne :

**NON à la disparition programmée de l'allemand de  
l'enseignement en France**

**Alertez les responsables politiques et les médias !**

<http://www.adeaf.net/>

<https://www.facebook.com/adeaf.fr>

[https://twitter.com/ADEAF\\_nationale](https://twitter.com/ADEAF_nationale)

<http://www.petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=rcADEAF>



Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Allemand en France

## Réforme du collège

Les mesures qui mettent en péril l'enseignement et l'apprentissage de l'allemand :

### Suppression de la plupart des classes bi-langues

Le « maintien des classes bi-langues 6e assurant la continuité de l'apprentissage d'une langue vivante autre que l'anglais à l'école élémentaire. » est certes annoncé mais l'immense majorité des élèves de classe bilingue allemand-anglais ne continue pas mais **commence** à apprendre l'allemand en 6ème.

Cela reviendrait de fait à faire périliciter ce dispositif et provoquerait **le déclin de l'apprentissage de l'allemand**, tout juste stabilisé depuis 2005, grâce justement à ces bilangues, comme on peut l'observer dans ce tableau :

	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
allemand	22,9*	18,5	15,5	15,2	15,3	15,4	15,4	15,5	15,4	15,4	15,3
anglais	93	95,3	97,2	97,4	97,6	97,8	98	98,3	98,5	98,5	98,2
espagnol	28,9	34,2	39,6	39,7	39,5	39,4	41,1	42,9	44,3	45,5	46,1

\* en pourcentage d'élèves dans le second degré.

22, 9% des élèves du second degré apprenaient l'allemand en 1995. Ils n'étaient plus que 15,5 en 2005.

La baisse a été stoppée et les effectifs stabilisés grâce aux classes bilangues (enseignement de deux langues dès la classe de 6°)

Classes bilangues allemand-anglais en France

Elèves germanistes en 6° bilangue en France

2002 542

14 000 (soit 25% des germanistes en 6°)

**2013 3580**

**87 000 (soit 88% des germanistes en 6°)**

Leur disparition irait à l'encontre des objectifs nationaux d'une intensification de l'apprentissage de l'allemand en France, conformément aux engagements binationaux pris lors du **Plan de relance de l'enseignement de l'allemand en France**, engagements réaffirmés lors du 50° anniversaire du Traité de l'Élysée.

### Langue vivante 1 commencée en CP

Actuellement, 6% des élèves apprennent l'allemand dans le primaire (avec les académies de Strasbourg et Nancy-Metz qui totalisent 85% des élèves apprenant l'allemand)

Le Ministère promet des postes fléchés pour l'allemand à partir de la rentrée 2016 dans le premier degré. Mais les élèves ne rentreront en 6° qu'en 2020. Le nombre de ces postes ne pourra pas être à la hauteur de l'implantation des classes bi-langues (3580 à la rentrée 2013) réparties sur l'ensemble du territoire, y compris dans les collèges ruraux et dans les secteurs d'éducation prioritaire.

### Horaire hebdomadaire de 2 h 30 pour débiter l'apprentissage d'une seconde langue vivante en 5<sup>ème</sup>

Cet horaire est insuffisant pour permettre le développement des compétences de communication en langue étrangère qui nécessite un temps d'entraînement plus important.

### Suppression des classes européennes, qui proposent un enseignement renforcé en langue vivante de 2 heures hebdomadaires

En rapprochant le nombre d'élèves qui faisaient de l'allemand en CM2 à la rentrée 2012 (49 140 élèves) du nombre d'élèves germanistes en 6° à la rentrée 2013 (98 800 élèves germanistes en 6°, dont 87 000 en classes bilangues), on peut donc estimer que 50 000 élèves auront **beaucoup moins d'heures allemand** (270 heures de LV2 au lieu des 432 heures en bilangue, voire 576 heures actuellement pour ceux qui sont en sections européennes).

La réforme conduirait non seulement à un recul du nombre d'élèves germanistes mais également à une régression du niveau de compétences pour tous ceux qui ne pourront plus commencer l'allemand en 6° et obtiennent de bons résultats à la certification, qui sera ainsi remise en cause.

Les professeurs d'allemand de collège, fortement engagés pour promouvoir la certification et faire vivre les échanges collectifs et individuels, seront touchés de plein fouet par cette réforme. En raison des pertes horaires, nombreux seront ceux qui verront leur service redéployé sur plusieurs établissements. Comment pourront-ils alors s'investir dans les programmes d'échange ?